



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**Objet : Voyage au ski**

**Localisation : AMIENS (Somme)**

**Dépôt des offres avant 30/10/2020 12h**

**Origine du marché : LYCEE PROFESSIONNEL (0800013E)**

**Contact : maxime DUPONT [maxime.dupont1@ac-amiens.fr](mailto:maxime.dupont1@ac-amiens.fr)**

**Détails du marché**

**Identification de la personne publique et pouvoir adjudicateur :**

Lycée Professionnel de l'Acheuléen

21 bis rue du 31 Août 1944

CS 99024

80094 AMIENS CEDEX 3

Ordonnateur : Monsieur le Proviseur – Christian DUPLESSIER

Comptable assignataire : Monsieur l'Agent Comptable – Abdelkader BELLABAS

**Procédure :**

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

**Détails du marché :**

Organisation d'un séjour de ski

**Personnels concernés :**

45 élèves

5 adultes accompagnateurs

**Durée :**

Du 10 janvier 2021 au 16 janvier 2021

**Moyen de transport Aller/Retour :**

Car – Le prestataire fera un descriptif du véhicule.

**Hébergement et repas :**

L'hébergement se fera en pension complète pour la totalité du séjour (5jours).

Il sera également fourni le repas d'arrivée et un repas froid pour le trajet du retour.

**Prestations :**

L'offre comprendra :

- les remontées mécaniques pour 5 jours,
- la location du matériel de ski alpin et des casques (5jours),
- trois moniteurs ESF quatre heures par jour pour les 5 jours,
- deux animations pendant la semaine (exemple : une soirée cinéma et une soirée festive)
- 

**Date de début de l'offre :** 30 septembre 2020

**Date de clôture de l'offre :** 30 octobre 2020

**Offre :**

L'offre devra être suffisamment précise pour permettre une évaluation de l'hébergement et des prestations.

Les prix feront apparaître toutes les taxes et les frais ainsi que les modalités de paiement (acompte et solde par mandats administratifs).

L'offre détaillera le prix global et le prix par élève. Les accompagnateurs bénéficieront de la gratuité de l'ensemble des prestations.

Le prestataire détaillera également les conditions d'annulation du voyage.

Les critères de sélection des offres seront établis pour 75% par le choix de la prestation et par 25% par le prix.